

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 4 février 2026

Objet de la délibération
Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage NADS

Numéro de la délibération
N° 5.2026

Date de la convocation
21/01/2026

Date d'affichage
21/01/2026

L'an deux mille vingt-six, et le quatre février,

Le Conseil Syndical du SIVOM de la Grave – Villar d'Arène, dûment convoqué le 21/01/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, une réunion en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier FONS.

Présents : Olivier Fons, Michel Gonnet, Jean-Pierre Pic, Philippe Sionnet, Stéphane Ferrier, Elodie Lefebvre

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 6

Le quorum (4)

Secrétaire de séance : Stéphane Ferrier

Monsieur le Président présente aux membres du conseil la proposition de convention de Nordic Alpes du Sud relative à la fourniture de matériel d'équipement d'espaces ludiques et de zones de loisir et à la redistribution de la subvention associée.

La présente convention a pour objectif de définir le cadre de la mise en œuvre de la fourniture de matériel d'équipement d'espaces ludiques et de zones de loisir. Elle définira aussi les modalités de reversement d'une partie de la subvention sollicitée auprès de la Région Sud.

Le conseil syndical, après lecture de la convention, et après en avoir délibéré :

- AUTORISE le Président à signer la convention annexée à la présente délibération
- DONNE pouvoir à au Président de signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente ;
- DIT que les sommes correspondantes seront inscrites au budget du SIVOM

Nombre de voix pour : 6

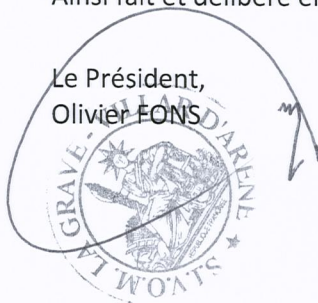
Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de déports : 0

Ainsi fait et délibéré en séance. les jours, mois et an susdits.

Le Président,
Olivier FONS



AR Prefecture

005-240500264-20260204-5206-DE
Reçu le 17/02/2026
Stéphane Ferrier